

Les heures supplémentaires non rémunérées en forte hausse depuis le début de la crise du Covid-19

Les salariés en mode de travail « hybride » sont les plus concernés

- Les salariés français travaillent en moyenne près de 6,65 heures par semaine sans être payés (contre 4,37 en 2018 et 4,39 en 2019)
- Plus d'un répondant sur cinq (22 %) dit même travailler plus de 10 heures par semaine gratuitement
- Les jeunes de la Génération Z sont 2 fois plus nombreux que leurs aînés de plus de 35 ans à accomplir plus de 10 heures supplémentaires non rémunérées par semaine
- Les salariés du secteur des Médias et de l'Information estiment accomplir le plus d'heures de travail supplémentaires non rémunérées
- Les travailleurs essentiels accomplissent davantage d'heures supplémentaires non payées que ceux dits « non essentiels »

Paris, 22 juin 2021 - **Le nombre d'heures supplémentaires non rémunérées effectuées par les salariés français a bondi au cours de l'année écoulée. La moyenne d'heures supplémentaires accomplies gratuitement chaque semaine a augmenté de plus de deux heures depuis le début de la crise du Covid-19, selon une nouvelle enquête menée par ADP, leader et pionnier des solutions HCM, intitulée « [People at Work 2021: l'étude Workforce View](#) ».**

L'enquête, réalisée auprès de plus de 32 000 salariés dans 17 pays, montre qu'au niveau mondial, le nombre moyen d'heures supplémentaires non rémunérées effectuées par semaine est désormais de 9,2 heures par personne, contre 7,3 heures pré-pandémie¹. Qu'il s'agisse de temps de pauses raccourcis, de commencer plus tôt ou de rester plus tard, cela aboutit à plusieurs heures supplémentaires chaque jour sans rémunération additionnelle.

En France, désormais deux tiers des salariés (66 %) déclarent effectuer des heures supplémentaires non rémunérées, et un sur cinq (22 %) donne plus de 10 « heures gratuites » par semaine à son employeur. Une proportion qui a doublé au cours de l'année écoulée, alors qu'elle était d'un sur dix (10 %) avant la pandémie. Au vu de la nature exigeante de leur travail, les travailleurs « en première ligne » durant la crise déclarent faire davantage d'heures supplémentaires non rémunérées que ceux dits « non essentiels », soit 7,17 heures par semaine en moyenne, contre 5,98 heures.

Cette tendance s'observe de manière beaucoup plus significative chez les plus jeunes. En effet, les trois quarts (75 %) de la Génération Z (18 à 24 ans) déclarent effectuer des heures supplémentaires non payées dont un tiers (33 %) plus de dix heures par semaine, soit deux fois plus que leurs aînés de plus de 35 ans (15 %).

Ce sont les salariés exerçant dans le secteur des Médias et de l'Information qui sont les plus enclins à travailler régulièrement au moins dix heures non rémunérées par semaine (47 %), avec en moyenne 10,6 heures. A contrario ceux évoluant dans le secteur du Transport (routier, air, rail, maritime), fortement impacté par la crise économique, comptent le moins d'heures de travail : seuls 14 % réalisent plus de 10 heures supplémentaires par semaine (en moyenne 4,42 heures).

« Les Français comme leurs homologues européens effectuent régulièrement des heures supplémentaires non rémunérées : nous estimons que cela représente près de l'équivalent d'une

¹ Étude menée entre le 17 novembre et le 11 décembre 2020, comparée à [l'étude menée entre le 29 octobre 2019 et le 6 janvier 2020](#)

*journal de travail par semaine » commente **Carlos Fontelas de Carvalho, Président d'ADP en France et en Suisse.** « La crise du Covid-19 a incité de nombreux salariés à travailler davantage. Avec le télétravail déployé à grande échelle parfois sans préparation, la frontière entre vie professionnelle et vie privée s'est estompée, ce qui explique en partie cette hausse des heures supplémentaires. Il est essentiel de redoubler de vigilance face aux risques de stress ou de surcharge de travail, et d'assurer la santé et la sécurité des collaborateurs alors que le retour au bureau se profile ».*

Les salariés en mode « hybrides » offrent le plus d' « heures gratuites » à leurs employeurs

Les personnes qui travaillent quotidiennement à distance estiment qu'elles font plus d'heures supplémentaires non rémunérées que celles qui se rendent sur leur lieu de travail, à savoir 7,64 heures par semaine en moyenne contre 5,94 heures sur site. Toutefois, ce sont les salariés qui adoptent une approche hybride, combinant leur temps de travail entre la maison et le bureau, qui réalisent le plus d'heures supplémentaires gratuitement (7,87 heures).

Compte tenu du bouleversement des conditions de vie et de la nécessité de s'adapter aussi rapidement à un travail « confiné », la gestion du stress semble être le principal défi pour les salariés travaillant à distance (15 %) depuis le début de la crise. Pour les salariés qui travaillent sur site ou en mixte présentiel-distanciel, c'est plutôt la question de la charge de travail (respectivement 17 % et 16 %) qui est mise en avant comme première préoccupation, après bien sûr les questions de santé.

*« Ces résultats viennent battre en brèche l'idée, partagée par certains employeurs, selon laquelle le télétravail permettrait aux salariés de prendre leurs aises, alors que la situation est tout autre. Après avoir été contraints d'expérimenter le télétravail sur le long terme, et après avoir constaté les efforts déployés par leurs collaborateurs, les entreprises pourraient se montrer davantage disposées à repenser la question de l'organisation et du temps de travail », conclut **Carlos Fontelas de Carvalho.** « Il faut savoir tirer des leçons de l'expérience vécue et des réflexions nouvelles doivent se poursuivre par exemple avec des groupes de travail au sein des entreprises. Toutefois, les employeurs et les salariés qui envisagent d'adopter un mode de travail hybride après la pandémie ne devraient pas partir du principe que ce type d'organisation permettra de combiner le meilleur des deux mondes, à savoir à la fois les avantages du présentiel et du distanciel. L'essentiel sera de créer un environnement professionnel sûr avec des conditions de travail qui permettent à chacun d'être engagé, productif et de s'épanouir pleinement. »*

A propos de l'étude

Le rapport « [People at Work 2021 : l'étude Workforce View](#) » étudie les comportements des salariés face au monde du travail actuel, ainsi que leurs attentes et espoirs vis-à-vis de leur futur environnement de travail. ADP Research Institute a interrogé 32 471 actifs dans 17 pays, dont 1 920 en France, entre le 17 novembre et le 11 décembre 2020.

A propos d'ADP

Concevoir de meilleurs modes de travail grâce à des solutions à la pointe de la technologie, des services haut de gamme et des expériences uniques qui permettent aux collaborateurs d'atteindre pleinement leur potentiel. Ressources Humaines, gestion des talents, rémunération globale, paie et conformité, basées sur les données et conçues pour vos collaborateurs. Pour en savoir plus, rendez-vous sur fr.ADP.com

Contacts presse

Agence Rumeur Publique

Marie Goislard - Tél : 06 21 23 37 75

Romain Spinazzé - Tél : 06 89 98 01 91

Clara Troestler - Tél : 06 76 49 99 11

adp@rumeurpublique.fr